



# FERREPSY

OCCITANIE

## Conditions Générales de Vente (CGV) – Organisme de Formation

### 1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation proposées par La Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et santé mentale (FERREPSY), ci-après dénommé « l'Organisme de Formation ». Toute commande de formation implique l'adhésion sans réserve aux présentes CGV.

Ces CGV précisent également les modalités d'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Toute demande spécifique liée à un besoin d'aménagement peut être adressée à notre référent handicap à l'adresse suivante : [L.kermarrec@ferrepsy.fr](mailto:L.kermarrec@ferrepsy.fr) ou [secretariat@ferrepsy.fr](mailto:secretariat@ferrepsy.fr)

### 2. Inscription et contractualisation

Toute formation fait l'objet d'une convention lorsque le financement provient d'un établissement ou d'un contrat de formation professionnelle dans le cadre d'un financement personnel. L'inscription est considérée comme définitive à réception de la convention ou du contrat signé et, le cas échéant, de l'accord de financement.

Pour les conventions, le délai d'accès aux formations est de trois jours ouvrés à compter de la validation de l'inscription (signature de la convention, et confirmation de financement le cas échéant).

Pour les contrats, le délais d'accès aux formations est jusqu'au jour même de la formation. Se référer au point 5 en cas d'annulation.

Ce délai peut varier en fonction des places disponibles.

### 3. Tarifs et modalités de paiement

Les prix sont indiqués en euros et nets de taxe (TVA non applicable). Le paiement s'effectue à réception de facture, sauf dispositions particulières indiquées dans la convention. En cas de retard de paiement, des pénalités pourront être appliquées.

Pour les contrats de formation réalisés le jour même, le règlement par chèque sera effectué au moment de la signature du contrat.

### 4. Prise en charge par un OPCO

Si le Client souhaite que le coût de la formation soit pris en charge par un OPCO ou l'ANFH, il lui appartient de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation. En cas de refus ou de non-paiement de l'OPCO ou l'ANFH, le Client reste redevable de l'intégralité du coût de la formation.

## 5. Annulation, report et remplacement

Toute annulation par le Client doit être notifiée par écrit :

- Si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrés avant le début de la formation, aucun frais ne sera facturé.
- Si l'annulation intervient entre 15 et 5 jours ouvrés, 50 % du montant de la formation est dû.
- Moins de 5 jours ouvrés ou en cas d'absence, la totalité du montant est facturée.

L'Organisme de Formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session en cas de force majeure ou d'un nombre insuffisant de participants. Dans ce cas, aucune indemnité ne pourra être réclamée, mais les règlements anticipés seront remboursés.

## 6. Propriété intellectuelle

Les supports de formation sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction, diffusion ou utilisation, même partielle, sans autorisation préalable est strictement interdite.

## 7. Confidentialité

Les informations communiquées par le Client sont considérées comme confidentielles et ne seront utilisées qu'aux fins de la formation.

## 8. Responsabilité

L'Organisme de Formation s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer des formations de qualité. Sa responsabilité ne pourra être engagée en cas d'accident, de perte ou de vol durant la formation.

## 9. Données personnelles

Les données personnelles collectées sont utilisées pour la gestion des inscriptions et la communication avec les clients. Conformément au RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression.

Le responsable du traitement des données est FERREPSY. Les données sont collectées sur la base légale de l'exécution du contrat de formation. Elles sont conservées pendant une durée de trois années. Le Client peut exercer ses droits d'accès, de rectification, d'opposition ou de suppression en contactant : [secretariat@ferrepsy.fr](mailto:secretariat@ferrepsy.fr).

## 10. Litiges et droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents.

Toute réclamation peut être adressée par écrit à l'adresse suivante : FERREPSY - 134, route d'Espagne, 31100 TOULOUSE ou par mail : [secretariat@ferrepsy.fr](mailto:secretariat@ferrepsy.fr). Un accusé de réception est envoyé sous 5 jours ouvrés, et une réponse est apportée dans un délai de 30 jours. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents.